Niveau : 3ASLLE		Mai 2013		
Examen blanc		Matière : Français		Durée :03h30
	*(* (f (m. f . m) (2 ^e sujet

على المترشح أن يختار أحد الموضوعين التاليين

Texte:

Le débat que le journaliste mène avec sa conscience est âpre, et multiple, d'autant plus que son métier est plus flou, et doté de moins de règles, et pourvu d'une déontologie plus flottante que beaucoup d'autres...

Les médecins connaissent certes, et depuis l'évolution des connaissances et des lois, de cruelles incertitudes - dont mille enquêtes, témoignages et débats ne cessent de rendre compte. Les avocats ne sont guère en reste, ni les chercheurs et leurs manipulations biologiques ou leurs armes absolues, ni les utilisateurs militaires de ces engins. Mais enfin, les uns et les autres ont leur serment d'Hippocrate, leur barreau, leurs conventions de Genève. Les journalistes, rien.

En apparence, l'objectif est clair : dire la vérité, rien que la vérité, toute la vérité, comme le témoin devant le tribunal. Mais à ce témoin, le président du jury ne demande que la vérité qui lui a été humainement perceptible. Au journaliste est demandée une vérité plus ample, complexe, démultipliée.

La règle d'or de ce métier n'était pas de « ne dire que la vérité », ce qui est simple, mais de dire « toute la vérité », ce qui est bien plus difficile.

L'interrogation du journaliste ne porte pas seulement sur la part de vérité qui <u>lui</u> est accessible, mais aussi sur les méthodes pour y parvenir, et sur la divulgation qui peut être faite.

Le journalisme dit « d'investigation » est à l'ordre du jour. Il est entendu aujourd'hui que tous les coups sont permis. L'affaire du Watergate par deux grands journalistes du Washington Post a donné ses lettres de noblesse à un type d'enquête comparable à celle que pratiquent la police et les services spéciaux à l'encontre des terroristes ou des trafiquants de drogue.

L'idée que je me suis faite de ce métier me détourne d'un certain type de procédures, de certaines interpellations déguisées, et je suis de ceux qui pensent que le journalisme obéit à d'autres règles que la police ou le contre-espionnage. Peut-être ai-je tort.

Page 1/2

Mais c'est la pratique de la rétention de l'information qui défie le plus rudement la conscience de l'informateur professionnel. Pour en avoir usé à propos des guerres d'Algérie et du Vietnam, pour m'être érigé en gardien « d'intérêts supérieurs » à l'information, je me suis attiré de rudes remontrances.

La loi est claire: « rien que la vérité, toute la vérité », mais il faut la compléter par la devise du New York Times : « All the news that's fit to print ».

Connaissant ces règles, le journaliste constatera que son problème majeur n'est pas l'acquisition mais la diffusion de sa part de vérité, entre ce qu'il ingurgite, et ce qu'il régurgite. La frontière, entre les deux, est insaisissable, et mouvante. Le filtre, de ceci à cela, est sa conscience, seule.

D'après Jean Lacouture, "Rien que la vérité ou toute la vérité. ", Courrier de l'UNESCO.

COMPREHENSION:(12pts)

- 1) L'auteur fait-il référence à son expérience dans le journalisme ? Justifiez votre réponse en relevant la phrase qui l'indique.
- 2) Le débat que le journaliste mène avec sa conscience est <u>âpre</u>.

Le mot souligné signifie : amusant / dur / inconcevable. Recopiez la bonne réponse.

3) " ... la conscience de l'informateur professionnel ... "

L'expression soulignée désigne : l'enquêteur de police / le journaliste / l'avocat. Recopiez la bonne réponse.

1) Relevez (6) mots ou expressions ann

- 4) Relevez (6) mots ou expressions appartenant au champ lexical de : " le journaliste ".
- 5) À qui renvoie le pronom personnel souligné " <u>lui</u> " ?.
- À quoi renvoie le pronom souligné $\underline{\mathbf{y}}$?.
- 6) " Connaissant ces règles ... ". De quelles règles s'agit-il?
- 7) D'après l'auteur, un problème se pose au journaliste consciencieux. Lequel ?.
- 8) Selon l'auteur, en quoi diffère le journalisme des autres professions? Répondez à cette question en 2 ou 3 phrases.
- 9) L'auteur a déclaré : " Je me suis attiré de rudes remontrances ".

Transposez la phrase ci-dessus au style indirect.

10) Proposez un titre significatif au texte.

PRODUCTION ECRITE :(08pts)

Traitez un des sujets au choix.

- 1) Faites le compte rendu critique du texte.
- 2) Le journaliste, dont le rôle est de nous informer, doit-il dire toute la vérité ? Qu'en pensez-vous ?.

Rédigez un texte argumentatif, dans lequel vous donnerez votre opinion en développant vos arguments que vous illustrerez avec des exemples pertinents.

Page 2/2

Bon Courage

Niveau : 3ASLLE	Mai 2013
Correction de l'examen blanc	Matière : Français

2^e sujet

Texte d'après Jean Lacouture

1) Oui. L'auteur fait référence à son expérience dans le journalisme.

La phrase qui le justifie : "L'idée que je me suis faite de ce métier ... espionnage ".

- 2) Le mot " âpre " veut dire : <u>dur</u>
- 3) L'informateur professionnel désigne <u>Le journaliste</u>
- 4) (06) mots ou expression appartenant au champ lexical de "Le journalisme".
- Journalistes / métier / connaissances / lois / enquêtes / part de vérité / conscience / divulgation / l'informateur professionnel / diffusion
- 5) **Lui** --> le journaliste / **y** --> la part de vérité
- 6) Dire toute la vérité rien que la vérité, mais la compléter par la devise du New York Times.
- 7) Son problème n'est pas l'acquisition mais la diffusion de sa part de vérité de manière honnête. Ne pas fabuler ou construire l'information.
- 8) Le journalisme diffère des autres professions qui ont leurs propres règles, alors que le journalisme n'en a rien. D'une part, la règle d'or de ce métier est de dire " la vérité, toute la vérité " ce qui rend le métier bien plus difficile ; d'autre part, cette vérité doit être plus ample, complexe et démultipliée.
- 9) L'auteur a déclaré **qu'il s'était** attiré de rudes remontrances.
- 10) Accepter tout titre en rapport avec le thème.

Expression écrite : (08pts)